

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Dominique PALIX et Monsieur Robert COTTA, Conseillers départementaux du canton du POUZIN communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 6 juin 2016 :

Au titre de l'équipement matériel pédagogique des collèges, les subventions suivantes sont attribuées :

- 1 188 € pour le collège Albert Mercoyrol à Cruas
- 1 256 € pour le collège Alex Mézenc au Pouzin

Dans le cadre de l'aide aux équipes de haut niveau amateur, le Sporting Club Cruassien recevra une subvention de 5 000 €.

Pour l'organisation du week-end de collecte au profit de la ligue contre le cancer, l'association une Rose un espoir recevra une subvention de 1 000 €.